



Commune de Duisans

PROJET METHANISEUR

Dans notre bulletin de décembre, déjà imprimé avant la dernière réunion en préfecture, nous vous informions du travail en cours pour une localisation acceptable de cette unité.

Sous l'autorité du Préfet du Pas-de-Calais, un groupe de travail a été créé. Il était composé des Maires d'Agnez-lez-Duisans, d'Etrun, de Maroeuil, de Duisans, des services de l'Etat et des trois agriculteurs porteurs du projet. A l'issue de ces réunions, il a été trouvé un concensus sur l'implantation de cette unité de méthanisation à 1,2 km des premières habitations.

C'est donc à l'initiative des porteurs du projet qu'un retrait du permis de construire sur notre commune a été engagé. Ceci est courageux de leur part, nous devons soutenir cette initiative !

Quant à la position de la municipalité, vous devez savoir que dès le dépôt du permis en mai, la commune a été très explicite face aux porteurs de ce projet ; Oui à la méthanisation, Non à l'implantation en ce lieu.

Bien qu'ayant émis des réserves sur son implantation, s'agissant d'un établissement classé, la loi nous obligeait à transmettre ce dossier aux services de l'état.

Depuis le dépôt de l'arrêté préfectoral du permis le 11 septembre, votre équipe municipale n'a eu de cesse d'échanger avec le Préfet et les porteurs du projet dans un climat apaisé et constructif en dehors de toute polémique et effervescence médiatique. Durant cette période de travail et d'incertitude, nous nous sommes néanmoins entourés d'un conseil juridique afin de mettre en place tout recours devant la décision de l'Etat et dans les délais qui nous étaient impartis. Ceci dans l'hypothèse d'un non retrait du permis en ce lieu.

Nous ne pouvons que nous féliciter de cette collaboration positive entre les communes de Duisans, Maroeuil et Etrun, des porteurs du projet et des services de l'Etat.

Votre équipe Municipale